



Formulaire de demande de prime pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification

Par délibération du conseil communal en date du 16 décembre 2019 la Commune a décidé, afin de développer les modes de transports doux, de subventionner à hauteur de 100 euros l'achat de vélos électriques neufs possédant une batterie ainsi que les kits d'électrification résidant sur la Commune de BRUNEHAUT, dans la droite ligne des actions de développement durable en cours sur le territoire communal.

DEMANDE N° 01/2023

Nom :

Prénom :

Adresse du demandeur :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Je sollicite la commune de BRUNEHAUT en vue de l'attribution d'une aide financière pour l'achat :

- Un vélo neuf avec une batterie
- Un kit d'électrification.

SIGNATURE DU
DEMANDEUR

Conditions d'attributions :

*Aide de 100 euros sous forme de carte BRUNEUROS avec un maximum de deux primes par ménage.

*Habiter la commune de BRUNEHAUT

*Détenir une facture d'achat acquittée d'un vélo électrique avec le type de batterie mentionnée ou d'un kit d'électrification. La facture devra également indiquer si le vélo est neuf.

*La demande de prime devra être introduite dans l'année civile de l'acquisition

Pièces à fournir :

La facture d'achat acquittée d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification au nom du demandeur.